



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR**  
Assistance et prévention du risque numérique

**LE LABEL « EXPERTCYBER »**

Jeudi 28 mai 2020

[www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)

## MISSIONS



### ASSISTER

les victimes d'actes  
de cybermalveillance



### INFORMER & SENSIBILISER

à la sécurité numérique



### OBSERVER & ANTICIPER

le risque numérique

## PUBLICS



# LE GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC



## GOUVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR EN QUELQUES CHIFFRES

1

**47 organisations membres**  
(publiques et privées)  
du GIP ACYMA

**800 prestataires référencés**  
sur l'ensemble du territoire

2

**148 000 victimes**  
**assistées** depuis fin 2017

**41 types d'incidents**  
traités

# LES PROFESSIONNELS RÉFÉRENCÉS SUR CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

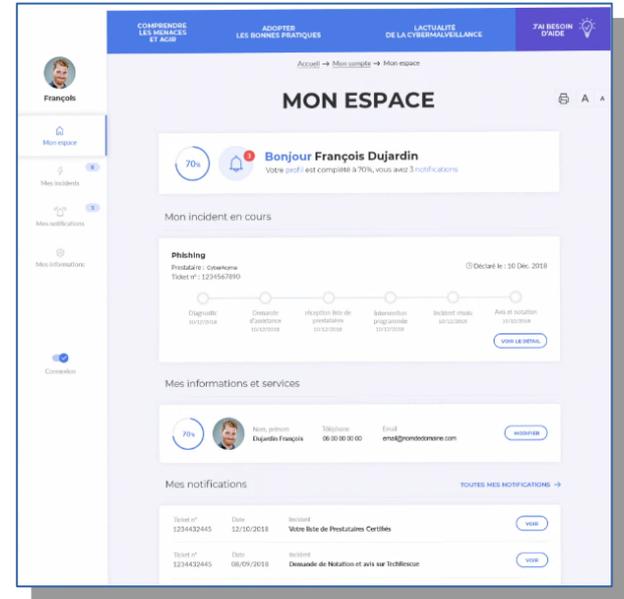
Ils contribuent à une mission d'intérêt général  
et à la détection des nouveaux phénomènes

Les professionnels référencés sont mis en relation  
avec les victimes, en fonction :

- Du type de public
- De la zone géographique
- Des compétences

Ils bénéficient d'un accès à un espace personnel :

- Suivi en temps réel des demandes d'intervention
- Accès à un espace documentaire aux contenus spécialisés



## LE LABEL « EXPERTCYBER »

**EXPERT  
CYBER**

**LABEL SÉCURITÉ NUMÉRIQUE**  
Cybermalveillance.gouv.fr

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## CONTEXTE DE CRÉATION DU LABEL

- **La mise en relation** prestataire – victime est au cœur du dispositif  
Cybermalveillance.gouv.fr
- **Très grande hétérogénéité** des professionnels référencés : de  
l'entreprise uni-personnelle à l'ESN spécialisée
- **Pas de label existant** pour des professionnels de la sécurité numérique  
adressant des TPE-PME
- **Complémentaire des Visas de Sécurité** de l'ANSSI

## BESOIN IDENTITÉ

- **Une professionnalisation** et une complexité des attaques nécessitant un accompagnement adapté par des prestataires de confiance
- **Valoriser** les prestataires justifiant d'une expertise sur le sujet cyber
- Susciter **la montée en compétence** des prestataires
- Obtenir **une meilleure lisibilité** de la qualité d'offre de service pour les clients (TPE-PME / Associations / Collectivités)

## LE LABEL EXPERTCYBER

### L'objectif :

- Reconnaître l'expertise en sécurité numérique des prestataires de service informatique
- Sur les activités d'installation, maintenance et assistance
- Pour des clients professionnels (TPE/PME/Collectivités)



### Pensé par et pour l'écosystème :

- Avec les représentants du secteur



- En partenariat avec 

# PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES 1/2

## Compétences techniques

- Formation des personnels
- Certifications constructeurs / éditeurs
- Qualité des rapports techniques pour les clients/victimes (analyse et préconisations)
- Test de compétences techniques de la structure candidate

## Qualité de service client

- Transparence et engagements commerciaux
- Partage de conseils et bonnes pratiques, sensibilisation des clients (devoir de conseil)

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES 2/2

### **Conformité administrative**

- Respect du cadre législatif et réglementaire
- Accent mis sur le RGPD
- Garantie assurantielle (RC Pro)

### **Sens de l'intérêt général / inscription dans la communauté Cyber**

- Rapports d'intervention auprès de [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)
- Veille et remontée d'incidents
- Conservation de la preuve numérique

## PROCESSUS DE LABELLISATION

- Candidature en ligne sur [www.expertcyber.fr](http://www.expertcyber.fr)
- Audit
- Rapport d'audit
- Résultats envoyés sous 1 mois environ
- Attestation avec date de validité du Label
- Kit de communication



## LANCEMENT DU LABEL

### Pourquoi se faire labelliser ?

- Valoriser son expertise
- Offrir des garanties à ses clients
- Intégrer une communauté d'experts
- Bénéficier d'une mise en avant sur la plateforme [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)

### Comment se faire labelliser ?

- Sur la plateforme [www.expertcyber.fr](http://www.expertcyber.fr) / par un auditeur AFNOR
- Les candidats vont répondre à un questionnaire technique et fournir des documents justifiant de leur expertise (technique, humaine...)

**Tarif de la labellisation : 800€ HT**

**Durée de validité : 2 ans**



## LANCEMENT DU LABEL

### **Auprès des professionnels de la sécurité numérique**

- Ouverture des candidatures 20 mai 2020
- Communication via les syndicats, fédérations, groupements, prestataires référencés
- 50 premiers labellisés mis à l'honneur lors du lancement public fin 2020

### **Auprès des publics-cibles (TPE-PME, petites collectivités, associations)**

- Stratégie de communication axée sur « accompagnement »
- Identification par un picto sur [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)
- Mise en avant lors des demandes d'intervention des victimes sur [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr)
- Relais auprès des collectivités, des assureurs, des organisations professionnelles



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)

**CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR**  
Assistance et prévention du risque numérique

**RENDEZ-VOUS SUR  
WWW.EXPERTCYBER.FR**



 @cybervictim

 @cybervictim

 @cybermalveillancegouvfr